

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1128**10 novembre 2004****SOMMAIRE**

001 Invest World Opportunities Fund, Sicav, Luxembourg	54098	Four Eagles Investments S.A., Luxembourg	54137
ABC Graphics S.A.	54116	G.A.-Fund-L, Sicav, Luxembourg	54098
Architecte Marc Disteldorff, S.à r.l., Redange	54103	Geoffrey S.A., Luxembourg	54114
Ariata S.A., Luxembourg	54101	GO 4 IT, S.à r.l., Altrier	54102
Ariata S.A., Luxembourg	54101	Guardian Brazil Investments S.A., Dudelange	54102
Aux Saveurs de la France S.A., Esch-sur-Alzette	54104	Herald Holding Co. S.A., Luxembourg	54107
Barguzin Participation S.A., Luxembourg	54136	Himamia S.A., Luxembourg	54143
Bhartiya International Holdings S.A., Luxembourg	54103	Hoen, S.à r.l., Wellenstein	54134
Bona S.A., Luxembourg	54114	International Capital Group S.A., Luxembourg	54141
C.R.B. Holding S.A., Luxembourg	54105	Investec Finance, S.à r.l., Luxembourg	54136
C.R.B. Holding S.A., Luxembourg	54106	Investec S.A., Luxembourg	54137
CGI Information Systems and Management Consultants S.A., Luxembourg	54110	ISR Holding S.A., Luxembourg	54138
Chauffage-Sanitaire Jeannot Delvaux, S.à r.l., Itzig	54116	Italian Luxury Investments, S.à r.l., Luxembourg	54138
Con-Trust, S.à r.l., Luxembourg	54104	Jema Beauté, S.à r.l., Luxembourg	54103
Condorcet S.A., Wecker	54134	Kalia S.A., Luxembourg	54109
Cool Concept, S.à r.l., Steinsel	54141	King's Court International Holding S.A., Luxembourg	54111
Corin S.A., Luxembourg	54112	Kordy S.A., Luxembourg	54143
Cosindit S.A.H., Luxembourg	54107	Kremer Jaengi & Fils, S.à r.l., Luxembourg	54135
Cosindit S.A.H., Luxembourg	54107	Lane & Space Holding S.A., Luxembourg	54104
Cypres S.A.H., Luxembourg	54101	LCF Edmond de Rothschild Prifund, Sicav, Luxembourg	54133
D.C.H.I. Holdings S.A., Luxembourg	54136	Leti Senegal Holding S.A., Luxembourg	54139
Dawson Finance S.A., Luxembourg	54108	Linea 3 Ameublement, S.à r.l., Livange	54132
DBST, S.à r.l., Luxembourg	54132	Log 1 SCA, Luxembourg	54117
EC Investments, S.à r.l., Luxembourg	54099	M.O.R.E. Consulting (Management and Organisation in Real Estate) S.A., Luxembourg	54110
EC Investments, S.à r.l., Luxembourg	54100	M.O.R.E. Consulting (Management and Organisation in Real Estate) S.A., Luxembourg	54110
Energy Standard Group Holding S.A., Luxembourg	54109	Mafapa S.A., Luxembourg	54112
Energy Standard Group S.A., Luxembourg	54108	Maifren Holding S.A., Luxembourg	54139
Entreprise Valentin, S.à r.l., Schengen	54133	Maxim Pasta, S.à r.l., Wellenstein	54133
(L')Escalier S.A., Luxembourg	54138	MGE-RB Europe (Holding 2), S.à r.l., Luxembourg	54132
Euro Consult Ingénierie, S.à r.l., Pétange	54105	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg	54115
Euro Park Services, S.à r.l., Pétange	54105	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg	54115
Fanopi S.A., Luxembourg	54133	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg	54115
Feuer & Stein, S.à r.l., Niederanven	54135	Nautilus Bad Kultur S.A., Itzig	54115
Fiduciaire Générale Group, S.à r.l., Luxembourg	54103	Net Lux, S.à r.l., Schifflange	54116
Fossil Holdings LLC Luxembourg SCS, S.e.n.s., Luxembourg	54139	NextiraOne S.A. - Succursale de Luxembourg, Muns-	

bach	54104	Société de Participation Audiovisuel S.A., Luxembourg	54141
Nimie, S.à r.l., Luxembourg	54104	Soletude, S.à r.l., Itzig	54135
Nordisk Aviation Products Luxembourg S.A., Luxembourg	54144	Sports-Buttek Schleich, S.à r.l., Rédange-sur-Attert	54101
Office Central du Prêt Hypothécaire S.A., Capellen	54105	Stark S.A., Luxembourg	54110
Packaging Technology Participation S.A., Luxembourg	54134	Stark S.A., Luxembourg	54110
Pasfin S.A., Luxembourg	54111	Station Lazzarini, S.à r.l., Echternach	54135
Pasfin S.A., Luxembourg	54111	Stock Bail S.A., Luxembourg	54109
Peiperita S.A., Luxembourg	54138	Sud Eco Holding S.A., Pétange	54107
Polite S.A., Luxembourg	54137	Sud Eco Holding S.A., Pétange	54107
Polite S.A., Luxembourg	54137	Utia S.A., Luxembourg	54142
Publishing Properties, S.à r.l., Luxembourg	54111	Val de la Pétrusse Holding S.A., Luxembourg	54142
Ressources Internationales S.A., Luxembourg	54139	Viatris Holding (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	54112
RMS.LU S.A., Ettelbruck	54102	Vista Holding Co. S.A., Luxembourg	54108
Rolaco Holding S.A., Luxembourg	54142	Waterfront S.A., Luxembourg	54143
Rolaco Holding S.A., Luxembourg	54142	Wertheim & Partners Holding S.A., Luxembourg	54144
Salamandre Holding S.A., Luxembourg	54113	Windpower S.A., Born	54109
Santarem S.A., Luxembourg	54112	Workout, S.à r.l., Diekirch	54102
Scope S.A., Luxembourg	54135	World Water S.A., Luxembourg	54143
SOFIPA S.A., Société de Financement et de Participation S.A., Luxembourg	54141	York S.A., Luxembourg	54144

G.A.-FUND-L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.871.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2004

En date du 12 mars 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter les résultats de l'exercice 2003.
- de ratifier la décision du conseil d'administration du 18 septembre 2003 de pourvoir au remplacement de Monsieur Marc Schiepers, provisoirement reporté suivant résolution du conseil d'administration du 7 novembre 2002, en nommant Monsieur Philippe Latour en tant que nouvel administrateur. En outre, l'Assemblée prend note de la nomination de M. Latour en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Luc Van den Meersschaut. M. Van den Meersschaut reprend ses fonctions en tant que membre du conseil d'administration.
- de reconduire les mandats d'Administrateur de Messieurs Philippe Latour, Luc van den Meersschaut, Jacques Bofferding, Thierry Charlier, Jean-Marie Defosse, William de Vijlder, Paul Mestag pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2005.
- de réélire la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2005.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour G.A.-FUND-L

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072759.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

001 INVEST WORLD OPPORTUNITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.911.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(072690.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

EC INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 99.646.

In the year two thousand and four, on the twenty-third day of July.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

NAC EUROPEAN CREDIT FUND, a limited liability company, organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 1984GT, Elizabethan Square, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered with the Cayman register under number MC-130135,
represented by Mrs Céline Pignon, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Grand Cayman, British West Indies, on July 22, 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That NAC EUROPEAN CREDIT FUND, is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of EC INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), duly organised and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register under number B 99.646, having a share capital of EUR 12,500.- (the Company), incorporated by deed of the undersigned notary on March, 9, 2004, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 475 of May 6, 2004 and

II. That the Sole Shareholder has taken the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

«Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is to buy or otherwise acquire, sell or otherwise dispose of, lend, borrow, deal in and enter into any financial instruments and any securities issued by any public or private entity whatsoever, including, without limitation, any stocks, shares and other participating securities, bonds, debentures, certificates of deposit, collateral loan obligations and other debt instruments, options, warrants, forwards, futures, swaps and other types of derivative instruments related to any type of underlying asset, commodity, price, rate or index. It may participate in the creation, development, management and control of any other companies or enterprises.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial and financial operations and any transactions which directly or indirectly favour or relate to its object, including, without limitation, the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.»

Costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately eight hundred Euros (800.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

NAC EUROPEAN CREDIT FUND, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Elizabethan Square, PO Box 1984GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, British West Indies, immatriculée au Registre Cayman sous le numéro MC-130135,

représentée par Madame Céline Pignon, avocat, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 juillet 2004 à Grand Cayman, British West Indies.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que NAC EUROPEAN CREDIT FUND est l'associée unique (l'Associée Unique) de EC INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.646, ayant un capital social de EUR 12.500,- (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 mars 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 475 du 6 mai 2004 et

II. Que l'Associée Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associée Unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet l'achat ou toute autre forme d'acquisition, la vente ou toute autre moyen de disposition, le prêt, l'emprunt, de participer et de s'engager dans tous instruments financiers et toutes valeurs mobilières émis par toute entité publique ou privée, en ce compris, sans limitation, tous titres, actions et autres participations, obligations, créances, certificats de dépôt, titres de créance garantis et tous autres instruments financiers, options, warrants, valeurs à terme, opérations à terme, swaps et autres types d'instruments dérivés reposant sur tous types d'actifs sous-jacents, marchandises, prix, taux ou index. Elle peut participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes autres sociétés ou entreprises.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédits, de change, de taux d'intérêt et tous autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales et financières qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte, en ce compris, sans limitation, l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.»

Frais

Le montant des dépenses relatif au présent acte est estimé approximativement à huit cents euros (800,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Pignon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 juillet 2004, vol. 428, fol. 38, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(071317.3/242/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

EC INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R. C. Luxembourg B 99.646.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(071318.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2004.

ARIATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.835.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072486.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ARIATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 81.835.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue exceptionnellement le 21 janvier 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2002, ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire;

4. L'Assemblée décide de ratifier la décision prise par le conseil d'Administration en date du 11 décembre 2003 de coopter Madame Hilde Smets en remplacement de Madame Patricia Dejonckhere, administrateur démissionnaire;

Pour extrait conforme

Administrateur Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00491. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072484.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SPORTS-BUTTEK SCHLEICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-8510 Rédange-sur-Attert, 52, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 4.079.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2003 ainsi que la résolution de l'associé unique concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. DSO-AS03063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rédange, le 9 juin 2004.

C. Gloesener

Gérant

(902932.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

CYPRES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.088.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 26 février 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 30 novembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071982.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

RMS.LU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9044 Ettelbruck, 16, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.563.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003 ainsi que l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire du 17 mai 2004 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR01270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 17 mai 2004.

C. Posing.

(902933.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

WORKOUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-9227 Diekirch, Zone Industrielle Walebroch.
R. C. Luxembourg B 101.632.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2003 ainsi que la résolution de l'associé unique concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. DSO-AS03065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juin 2004.

S. de Cecco

Gérant

(902934.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

GO 4 IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-6225 Altrier, 27, Kraiezenhicht.
R. C. Luxembourg B 94.022.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2003 ainsi que la résolution de l'associé unique concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. DSO-AS03069, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Altrier, le 28 juin 2004.

G. Biewer

Gérante

(902936.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

GUARDIAN BRAZIL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R. C. Luxembourg B 55.934.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 15 avril 2004

Il résulte du procès-verbal que les personnes suivantes:

- Monsieur Jean-Pierre de Bonhomme, demeurant à c/o GUARDIAN EUROPE S.A., Zone Industrielle Wolser, L-3452 Luxembourg, et

- Monsieur Jean-Luc Pitsch, demeurant à c/o GUARDIAN EUROPE S.A., Zone Industrielle Wolser, L-3452 Luxembourg;

ont été nommés en tant qu'administrateurs de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

GUARDIAN BRAZIL INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072088.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

ARCHITECTE MARC DISTELDORFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-8506 Redange, 1, rue de Niederpallen.
R. C. Luxembourg B 100.230.

—
Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2003 ainsi que la résolution de l'associé unique concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. DSO-AQ05703, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rédange-sur-Attert, le 5 mai 2004.

M. Disteldorff

Gérant

(902937.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 septembre 2004.

BHARTIYA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 69.964.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 25 février 2004, au siège social que:

1. Le siège social sera transféré du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour BHARTIYA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05804. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072007.3/759/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

JEMA BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 56, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 85.709.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06073, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour JEMA BEAUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(072071.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

FIDUCIAIRE GENERALE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue Neudorf.

R. C. Luxembourg B 53.433.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 juillet 2004 que:

Le siège social de la société a été transféré du 291 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 560 rue Neudorf à L-2220 Luxembourg et ce avec effet au 13 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072139.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

NextiraOne S.A. - Succursale de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège de la Succursale: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 77.973.

Le greffier principal du Registre de Commerce de Bruxelles confirme que la N.V. NextiraOne, ayant son siège social à B-1930 Zaventem, 71-73 Excelsiorlaan, est inscrite auprès du Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro suivant: 0430.704.051.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NextiraOne S.A. - Succursale de Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05566. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072086.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

AUX SAVEURS DE LA FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 43, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 89.658.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072094.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

LANE & SPACE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 28.993.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(072545.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

CON-TRUST, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1938 Luxembourg, 1, rue Nicolas Liez.
H. R. Luxemburg B 50.299.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072098.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

NIMIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.362.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal des décisions prises
par l'associé unique en date du 24 août 2004 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au gérant démissionnaire la société BRYCE INVEST S.A. de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société CRITERIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée comme nouveau gérant de la société.

Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour NIMIE S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06606. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072184.3/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

EURO CONSULT INGENIERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 87.816.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004. Signature.
(072100.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

EURO PARK SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 72.017.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004. Signature.
(072102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

OFFICE CENTRAL DU PRET HYPOTHECAIRE, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 81, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.710.

Le bilan en 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT5704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004. Signature.
(072105.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

**C.R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. C.R.B. S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.445.

L'an deux mille quatre, le dix-huit août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C.R.B. S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 44.445, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 juillet 1993, publié au Mémorial C numéro 446 du 29 septembre 1993,

dont les statuts ont été modifiés suivant deux actes reçus par le notaire instrumentant

- en date du 18 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 649 du 20 décembre 1995 et

- en date du 18 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 81 du 10 février 1999.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerk de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq mille cent (5.100) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de cinq millions cent mille francs français (FRF 5.100.000,-), représenté par cinq mille cent (5.100) actions, d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune,

que ce capital a été converti et augmenté à sept cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 777.750), représenté par cinq mille cent (5.100) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-deux euros et cinquante cents

(EUR 152,50) chacune, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 2 mai 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 658 du 14 septembre 2000.

2. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Modification de la dénomination de la société en C.R.B. HOLDING S.A.

2) Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

3) Supprimer le capital autorisé et ajouter les paragraphes suivants à l'article 4:

«En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.»

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.»

4) Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en C.R.B. HOLDING S.A.

Deuxième résolution

Suite à la décision qui précède, l'article premier (1^{er}) des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de C.R.B. HOLDING S.A.

Troisième résolution

L'assemblée constate que le capital autorisé, créé au moment de la constitution de la société (publiée le 29 septembre 1993), ne peut plus être réalisé.

L'assemblée décide de supprimer les alinéas 3 et suivants de l'article quatre (4) des statuts.

L'assemblée décide d'ajouter les alinéas suivants à l'article quatre (4) des statuts:

Art. 4, 3^e et 4^e alinéas. «En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.»

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 août 2004, vol. 900, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 août 2004.

F. Kessler.

(072145.3/219/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

**C.R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. C.R.B. S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.445.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 août 2004,

déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2004.

F. Kessler.

(072146.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

SUD ECO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 77.693.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072107.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

SUD ECO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 77.693.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072106.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

HERALD HOLDING CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 34.635.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 26 août 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de Monsieur Ioannis Aloupis, résident au 47, Akti Miaouli, Piraeus, Grèce, de Monsieur Alex Schmitt, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et de Madame Corinne Philippe, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant qu'administrateurs de la société a été renouvelé.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072191.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

COSINDIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.607.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(072317.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

COSINDIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.607.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

(072316.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

VISTA HOLDING CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 37.437.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 26 août 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de Monsieur Alex Schmitt, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et Madame Corinne Philippe, avec adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant qu'administrateurs de la société a été renouvelé.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1 septembre 2004, réf. LSO-AU00245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072192.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

ENERGY STANDARD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 44.102.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004

Sont présents:

- Michael Maltzoff

- François Dejardin

Est excusé:

Guy van Audenhove

Le quorum étant réuni, le Conseil peut délibérer valablement et prendre toute décision utile.

Ordre du jour:

Changement du siège social.

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine L-2418 Luxembourg, au 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

M. Maltzoff / F. Dejardin

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072193.3/4181/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

DAWSON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 21.616.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 2 mai 1984, acte publié au Mémorial C n° 158 du 14 juin 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 186 du 3 mars 2000. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 27 mars 2000 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 701 du 28 septembre 2000.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Pour DAWSON FINANCE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(072323.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ENERGY STANDARD GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 75.466.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine L-2418 Luxembourg, au 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072194.3/4181/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

KALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 58.703.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2004

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 5, rue de la Reine L-2418 Luxembourg, au 6, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072195.3/4181/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

STOCK BAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 10A, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 89.728.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 juillet 2004

Résolution unique

Le siège social de la société est transféré du 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, au 10A, avenue du Bois L-1251 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072196.3/4181/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

WINDPOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.
R. C. Luxembourg B 93.992.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 janvier 2004 à Luxembourg

Résolution unique

Monsieur Jean-Paul Hoffmann est élu président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

J.-P. Schaul / J.-P. Hoffmann

Administrateur / Administrateur

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 1^{er} septembre 2004.

J. Gloden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072392.3/213/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

**M.O.R.E. CONSULTING (MANAGEMENT AND ORGANISATION IN REAL ESTATE) S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 87.337.

Le bilan au 23 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072210.3/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

**M.O.R.E. CONSULTING (MANAGEMENT AND ORGANISATION IN REAL ESTATE) S.A.,
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 87.337.

Le bilan de liquidation au 10 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072212.3/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

CGI INFORMATION SYSTEMS AND MANAGEMENT CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.344.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Signature.

(072209.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

STARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.933.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

STARK S.A.

Signature

(072249.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

STARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.933.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

STARK S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072233.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.250.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PASFIN S.A.

Signature

(072277.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.250.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

PASFIN S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072276.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

PUBLISHING PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.574.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

Signature.

(072309.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

KING'S COURT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 64.935.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale statutaire tenue le 18 mai 2004

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., et A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. CONTROL S.A. étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072516.3/813/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

MAFAPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.352.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 août 2004

- Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.
- Les démissions de Monsieur Jean-Marie Nicolay en date de ce jour en qualité d'Administrateur et de LUXFIDUCIA, S.à r.l., en date de ce jour en qualité de Commissaire aux comptes sont acceptées et entière décharge leur est octroyée pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.
- Est élu Administrateur, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2006:
DIRECTOR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
- Est élu Commissaire aux comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2006:
LuxFiduAudit SC, ayant son siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité.
- Monsieur Marc Van Hoek a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuel aux fins d'engager la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072289.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2004.

CORIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 38.556.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072310.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

VIATRIS HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 87.533.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(072320.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SANTAREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.912.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

SANTEREM S.A.

M.-F. Ries-Bonani / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(072327.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SALAMANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.110.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le seize août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SALAMANDRE HOLDING S.A. en liquidation, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 70.110, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 613 du 13 août 1999, dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2004, en voie de publication au Mémorial C,

ayant un capital souscrit fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille Euros), représenté par 200 (deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Florence Even, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Annick Leblon, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation.
- 3.- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.
- 5.- Décharge à donner aux membres du bureau de l'assemblée prononçant la liquidation finale de la société.
- 6.- Conservation des livres et documents de la société.
- 7.- Clôture de la liquidation.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, à savoir la société FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD & KLEIN, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ne pas payer de dividende de liquidation mais que les actifs nets sont disponibles aux actionnaires pour distribution.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

Cinquième résolution

L'assemblée donne décharge aux membres du bureau de l'assemblée prononçant la liquidation finale de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Gehlen, F. Ewen, A. Leblon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 août 2004, vol. 527, fol. 92, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 septembre 2004.

J. Seckler.

(072685.3/231/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

BONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 59.696.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 juin 1997, acte publié au Mémorial C n° 524 du 25 septembre 1997. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2001 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 883 du 11 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BONA S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(072326.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

GEOFFREY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 19, rue Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 71.954.

Extrait des décisions de l'assemblée générale du 6 août 2004

Les mandats étant venus à échéance, les organes sociaux sont renouvelés comme suit:

Conseil d'Administration:

Monsieur Soheil Hashemi Assassi, 10, ancienne Côte d'Eich, Luxembourg,

Madame Paula De Sousa Pinheiro, 9, rue Robert Schuman, Schouweiler,

Monsieur Arache Ahyai, 5, rue Jean Schoetter, Luxembourg.

Commissaire:

Monsieur Ramin Hashemi Assassi, 10, ancienne Côte d'Eich, Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et commissaire prennent fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072519.3/603/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 32.145.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(072325.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 32.145.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 juin 2004 que Monsieur Michel Denizot a démissionné de son mandat d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072329.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 32.145.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

1. Monsieur Alain Gajan, Président,
2. Monsieur Patrice Bonin, Vice-Président,
3. Monsieur Michel Denizot, Administrateur-Délégué,
4. LA MONDIALE représentée par Monsieur Patrick Peugeot,
5. LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS représentée par Monsieur Michel Denizot,
6. LA MONDIALE PARTENAIRE représentée par Monsieur Jean-Marc Crestani,
7. LA MONDIALE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Didier Serrat,
8. AEGON INTERNATIONAL N.V., La Haye, représentée par Monsieur Bert-Jaap Brons.

Est nommé réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- KPMG AUDIT, Luxembourg

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072328.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

NAUTILUS BAD KULTUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.
R. C. Luxembourg B 53.052.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072331.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

CHAUFFAGE-SANITAIRE JEANNOT DELVAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.

R. C. Luxembourg B 29.735.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072333.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

NET LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs.

R. C. Luxembourg B 84.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072334.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ABC GRAPHICS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.700.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 août 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme ABC GRAPHICS S.A., à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 24 août 2004.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 août 2004, que Madame Nora Brahimi démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme ABC GRAPHICS S.A.

Livange, le 24 août 2004.

N. Brahimi.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 août 2004, que la société ATLANTICA HOLDING S.A., démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme ABC GRAPHICS S.A.

Livange, le 24 août 2004.

ATLANTICA HOLDING

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 août 2004, que le société INVESTMENT PERMITTING HOLDING S.A., démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme ABC GRAPHICS S.A.

Livange, le 24 août 2004.

INVESTMENT PERMITTING HOLDING

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 9 août 2004, que Monsieur Pascal Bonnet démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme ABC GRAPHICS S.A.

Livange, le 24 août 2004.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00437. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00439. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00442. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00444. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072347.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

LOG 1 SCA, Société en commandite par actions.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 102.749.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the thirteenth of July.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. LOG, société anonyme, a public limited liability company, having its registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated under Luxembourg law pursuant to a deed of Luxembourg Notary Joseph Elvinger residing in Luxembourg dated 13 July 2004, not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and whose articles have not been yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

herein the «Unlimited Shareholder» or «Actionnaire Commandité» or «Class A Shareholder»;

Represented by Patrick Van Hees, jurist residing in Messancy (Belgium), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

2. IVG Immobilien AG, a German Aktiengesellschaft having its registered office at Zanderstrasse 5/7, D-53177 Bonn, Germany (registered number HRB 4148),

3. AXA RE, société anonyme de réassurance incorporated under the laws of France with a share capital of 312,879,200 EUR, having its registered office at 39, rue du Colisée, F-75008 Paris (France), registered with the Paris Register of Commerce under number 542 066 394 R.C.S. Paris;

4. SCI VENDOME ACTIVITE, société civile à capital variable incorporated under the laws of France with a share capital of 240 000 EUR, having its registered office at Coeur Défense, Tour B, La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France (registered under number 414 874 313 in Nanterre), and

5. AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS, a sociedad anónima incorporated under the laws of Spain, with a share capital of 55,489,754 EUR, having its registered office at Via Roma, 3 Palma de Mallorca (Spain), registered with the Register of Commerce under number A07002967;

herein the «Limited Shareholders» or «Actionnaires Commanditaires» or «Class B Shareholders» (each individually the «Limited Shareholder» or «Class B Shareholder» or «Actionnaire Commanditaire») and, together with the Unlimited Shareholder, the «Shareholders».

IVG Immobilien AG is represented by Me Danielle Kolbach, lawyer residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

AXA RE, SCI VENDOME ACTIVITE and AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS are all herein represented by Patrick Van Hees, jurist residing in Messancy (Belgium), by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a limited partnership by shares («Société en Commandite par Actions»), which they declared to organize among themselves.

Chapter I.- Definitions

Affiliate: when used with reference to a specified person, any person that directly or indirectly through one or more intermediaries controls or is controlled by or is under common control with the specified person; for the purposes of this definition, a person shall be deemed to control an entity of which he, she or it is the holder of fifty per cent (50%) or more of the outstanding voting securities.

Equity Commitment: the Shareholders, and all those who may become Shareholders of the Company, may from time to time, enter into an agreement. Such agreement may inter alia contain the aggregate commitment of the Class A Shareholder and a Class B Shareholder to acquire Class A Shares or Class B Shares.

Chapter II.- Name, Registered Office, Object, Duration**1. Form - Corporate Name**

1.1 There is hereby established among the subscribers and all persons who may become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company under the form of a «Société en Commandite par Actions» which shall be governed by the law of the Grand Duchy of Luxembourg of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto (the «Law») and by the present articles (the «Articles»).

1.2 The Company will exist under the corporate name of LOG 1 SCA (the «Company»).

2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 The General Partner (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the General Partner of the Company.

3. Object

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments;

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

3.5.4 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.5 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

4. Duration

The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter III.- Capital, Shares

5. Share Capital

5.1 The share capital is fixed at one million and two Euro (EUR 1,000,002.-), represented by:

- ten thousand six hundred thirty eight (10,638) shares of Unlimited Shareholder (herein referred to as «actions de commandité» or «Class A Shares»);

- six hundred fifty six thousand thirty (656,030) shares of Limited Shareholder (herein referred to as «actions de commanditaire» or «Class B Shares»)

(the Class A Shares together with the Class B Shares, are referred to as the «Shares»), with a par value of one Euro fifty Cents (EUR 1.50) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders(s).

5.3 The Company's Shareholders shall be limited at any time to 30 Shareholders.

6. Authorised Capital

6.1 For the purposes of the effective performance of the obligations resulting from any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company, the Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of sixteen million Euro (EUR 16,000,000) to be used in order to issue new Class A Shares or to increase the nominal value of the Class A Shares up to the maximum amount of one million two

hundred thousand Euro (EUR 1,200,000) and to issue new Class B Shares or to increase the nominal value of the Class B Shares up to the maximum amount of fourteen million eight hundred thousand Euro (EUR 14,800,000).

6.2 The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Class A or Class B Shares or the increase of the nominal value of the existing Class A or Class B Shares in exchange of contribution in cash made by the existing Shareholders in execution of the capital calls made by the General Partner in compliance with any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company.

6.3 Until 13 July 2009 at the latest, and in compliance with any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company, the General Partner is authorised to increase, from time to time, the capital, within the limits of the authorised capital, by the issue or not of Class A or Class B Shares to the existing Shareholders or to any other person as approved by the Shareholders in compliance with any applicable provision of the Law.

6.4 These new Class A or Class B Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions determined by the General Partner within the strict limits stated in any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders and the Company.

6.5 In particular, the General Partner may decide to issue the new Class A or Class B Shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be freely decided by the General Partner.

6.6 The General Partner may also determine the date of the issue and the number of new Class A or Class B Shares having to be eventually subscribed and issued. It may proceed to such increase without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the new shares under issuance.

6.7 The rights attached to the new Class A or Class B Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing respective class of Shares.

6.8 The General Partner may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Class A or Class B Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

6.9 The General Partner shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Class A or Class B Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the General Partner, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

6.10 Upon cash increase of the share capital of the Company by the General Partner within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in article 6.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in articles 5 and 6 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital under article 6 of the Articles.

7. Form of Shares

7.1 The Shares shall be exclusively issued in registered form.

7.2 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at the registered office of the Company. The register will contain the name of each Shareholder, its effective or elected domicile, the number of Shares owned and the paid up amount of each Shares.

7.3 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

7.4 If a registered Shareholder does not provide any address where the notices and information issued by the Company can be sent, this should be mentioned in the Shareholders' register and the address of the Shareholder shall be supposed to be the registered office of the Company or another address which shall be registered until such Shareholder provides another address to the Company.

7.5 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8. Transfer of Shares

8.1 In case of transfer to a new Shareholder, the transfer shall be completed in accordance with this article 8 of the Articles. Any transfer of Shares shall be notified to the Company in compliance with Law.

8.2 In the case of transfer of Class B Shares to a third party, the transfer will be subject to the following conditions:

8.2.1 A Shareholder (the «Selling Shareholder») wishing to sell any or all of its Class B Shares (the «Offered Shares») must give notice of such an intent (the «Transfer Notice») to the General Partner setting out the details of the Offered Shares and a price, which must be in cash only, per Class B Share it wishes to receive (the «Share Price»). The General Partner shall, within five (5) Business Days of receipt of such Transfer Notice, offer the Offered Shares to the other Class B Shareholders in proportion to their respective amounts of Equity Commitment. The Offered Shares shall be offered at the Share Price and on the same terms and conditions provided for in the Transfer Notice (the «Agreed Terms») and the offer shall be open for acceptance for a period of thirty (30) Days (including the five (5) Business Days period granted to the General Partner) («Offer Closing»). In the absence of express acceptance of the offer prior to the Offer Closing, the Class B Shareholders shall be deemed to have refused such offer.

8.2.2 On accepting an offer, each Class B Shareholder shall notify the General Partner of the number of Offered Shares in respect of which it accepts such offer and whether, if not all of the other Class B Shareholders accept the offer, that the Class B Shareholder would be willing to purchase further Offered Shares.

8.2.3 If the first notifications received by the General Partner show that the other Class B Shareholders have not accepted the offer of all the Offered Shares, the General Partner shall inform the Class B Shareholders of the numbers of Offered Shares accepted by each Class B Shareholder and the number of remaining Class B Shares, within three (3) Business Days of receiving the last notification. Each Class B Shareholder shall then notify the General Partner of the number of additional Offered Shares, which it agrees to purchase within three (3) Business days.

8.2.4 If not all of the Class B Shareholders accept the offer, the Offered Shares shall be sold to those Class B Shareholders which have indicated a willingness to purchase further Offered Shares pursuant to point 8.2.3 in proportion to their respective Equity Commitment, if not otherwise agreed among them. If only one Class B Shareholder accepts the offer, all of the Offered Shares may be sold to such Class B Shareholder.

8.2.5 The General Partner shall, no later than the Offer Closing (which may be extended pursuant to paragraph 8.2.3 above) notify the Selling Shareholder if the other Class B Shareholders have agreed to purchase the Offered Shares. The Selling Shareholder shall sell the Offered Shares to the other Class B Shareholders accordingly. If the other Class B Shareholders decide not to purchase the totality of the Offered Shares, the Selling Shareholder may freely sell them to a bona fide third party, provided that (i) such sale is completed within six (6) months of the Offer Closing, (ii) the price per Class B Share payable by the third party is not lower than ninety-five per cent (95%) of the Share Price and (iii) the sale is executed on the Agreed Terms.

8.2.6 If the right of first offer is duly exercised, the Selling Shareholder irrevocably undertakes to (i) sell to the other Class B Shareholders, on the Agreed Terms, the Offered Shares within one (1) month of the Offer Closing and (ii) execute any document enabling the sale to be valid and enforceable against the Company and third parties.

8.2.7 A sale, an assignment or a transfer must be of at least 5% of all the Company's Class B Shares.

8.2.8 In addition, in the event that the Selling Shareholder does not sell, assign or transfer all of its Class B Shares, the latter shall in any case hold at least five per cent (5%) of all the Company's Class B Shares.

8.3 Transfer to an Affiliate

A sale and assignment or a transfer by a Shareholder (a «Transferor Shareholder») of its Shares to one or more of its Affiliates (individually a «Transferee Affiliate») shall be permitted, provided that:

8.3.1 The Transferee Affiliate assumes any and all at such time remaining obligations relating to its position as a subscriber for or a holder of Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Shareholder under any agreement possibly entered into from time to time between, amongst others, the Company and the Shareholders;

8.3.2 The Transferor Shareholder remains jointly and severally liable with the Transferee Affiliate for any and all at such time remaining obligations relating to its position as a subscriber for or holder of the Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Shareholder;

8.3.3 The Transferor Shareholder irrevocably and unconditionally guarantees towards the Company and the General Partner, as applicable, the due and timely performance by the Transferee Affiliate of any and all obligations relating to its position as a subscriber for or holder of the Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferee Affiliate and shall hold such parties harmless in that respect, to the extent permitted by law; and

8.3.4 In the event that a Transferee Affiliate ceases to be an Affiliate of the Transferor Shareholder, the Transferee Affiliate shall sell, assign or transfer such Shares back to the Transferor Shareholder, on the same terms and conditions.

8.4 Each Shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of its Shares.

8.5 Unless otherwise consented to by the General Partner, a sale, an assignment or a transfer must be of the lesser of (i) five per cent (5%) of all the Company's Shares or (ii) all the Company's Shares held by the Transferor Shareholder.

In addition, in the event that the Transferor Shareholder does not sell, assign or transfer all of its Shares, the latter shall in any case hold at least five per cent (5%) of all the Company's Shares.

8.6 Furthermore, in case an agreement has been entered into between, amongst others, the Company and the Shareholders, no sale, transfer or assignment of Class B Shares shall become effective unless and until the relevant transferee or assignee agrees in writing to be bound by the terms of such agreement, by executing a deed of adherence confirming that it shall be bound by the terms of such agreement.

Chapter IV.- Management

9. Management

9.1 The Company shall be managed by LOG, a Luxembourg public limited liability company, pre-named (herein referred to as the «General Partner»), in its capacity of sole Unlimited Shareholder of the Company.

9.2 The General Partner may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by means of a resolution of Shareholders holding a majority of votes.

9.3 The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

10. Powers of the General Partner

10.1 In dealing with third parties, the General Partner will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

10.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the General Partner.

10.3 The General Partner may, in particular, enter into administration, investment and adviser agreements with the Company and appoint an independent chartered accountant to audit the Company.

11. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner represented by its legal representatives or any delegate appointed in compliance with the articles of incorporation of the General Partner. No Limited Shareholder shall represent the Company.

12. Liability of the Shareholders

12.1 The General Partner shall be liable with the Company for all debts and losses which cannot be recovered on the Company's assets.

12.2 The General Partner shall not however be bound by the reimbursement to the other Limited Shareholders of the paid amounts on the Class B Shares.

12.3 The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and, unless otherwise provided by the Law, shall only be liable for payment to the Company of the nominal value paid for each Class B Share they hold in the Company.

13. Delegation of Powers Agents of the General Partner

13.1 The General Partner may, at any time, appoint agents of the Company as required for the affairs and management of the Company, provided that the Limited Shareholders cannot act on behalf of the Company without losing the benefit of their limited liability. The appointed agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the General Partner.

13.2 The General Partner will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

14. Dissolution, Incapacity of the General Partner

14.1 The Company shall not be dissolved in case of dissolution or legal incapacity of the General Partner or where for any other reason it is impossible for the General Partner to act.

14.2 In that event the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be Shareholders, until such time as the general meeting of Shareholders shall convene.

14.3 Within fifteen days of their appointment, the administrators shall convene the general meeting of Shareholders in the way provided for by article 22 of the Articles.

14.4 The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of Shareholders shall appoint one or more new General Partners.

14.5 The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Chapter V.- General Meeting of Shareholders

15. Powers of the General Meeting of Shareholders

Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. The meeting of the Shareholders shall deliberate only on the matters which are not reserved to the General Partner by the Articles or by the Law.

16. Annual General Meeting

The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Friday of May at 02.00. P.M., and for the first time in 2005. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

17. Other General Meeting

The General Partner may convene other general meetings of the Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing one fifth of the Company's capital so require.

18. Convening Notice

18.1 The general meeting of Shareholders is convened by the General Partner by way of a written notice setting for the agenda of the meeting and sent by registered letter at least 8 days prior to the meeting to the address of the Shareholders, as indicated in the register of Shares.

18.2 If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

19. Presence, Representation

19.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

19.2 A Shareholder may act at any general meeting of the Shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

20. Vote

20.1 Each Share entitles the holder thereof to one vote.

20.2 Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of the Shareholders resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

20.3 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all resolutions of the annual or ordinary general meeting of the Shareholders shall be taken by simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

20.4 In addition, no decision shall be validly taken without the prior written approval of the General Partner.

21. Extraordinary General Meeting

21.1 Extraordinary general meeting may be convened in order to amend the Articles, to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders.

21.2 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if any, the wording regarding the amendments to the object and the form of the Company.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented, subject to the approval of the General Partner like for all resolutions of the general meeting of the Shareholders.

21.3 However, resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders and, as the case may be, of the bondholders.

22. Minutes

22.1 The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

22.2 Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the General Partner.

Chapter VI.- Supervisory Board

23. Supervisory Board

23.1 The business of the Company and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three members, who need not to be Shareholders (the «Supervisory Board»).

23.2 For the carrying of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law.

23.3 The members of the Supervisory Board shall neither participate nor interfere with the management of the Company but may advise the General Partner on such matters as the General Partner may determine.

23.4 The members of the Supervisory Board shall not receive any compensation in connection with their membership on the Supervisory Board.

24. Election

24.1 The members of the Supervisory Board will be elected by the Shareholders resolutions for a period not exceeding six years. The Unlimited Shareholder will determine its number but such number may not be below 3. In case a member of the Supervisory Board is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election. The members of the Supervisory Board are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed.

24.2 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the General Partner shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancies.

24.3 If one or more members of the Supervisory Board are temporarily prevented from attending meetings of the said Supervisory Board, the remaining members may appoint a person to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

25. Meetings of the Supervisory Board

25.1 The Supervisory Board will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

25.2 The Supervisory Board will meet in Luxembourg upon call by the chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

25.3 The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

25.4 Written notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, by telegram, by telefaxed letter or by email to all members at least five days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof.

25.5 The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Board by letter, by telegram, by telefaxed letter or by email. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

25.6 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing by letter, by telegram or by telefaxed letter another member as his proxy.

25.7 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented.

25.8 Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

25.9 One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

25.10 A written resolution, signed by a majority of members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

26. Minutes of Meetings

26.1 The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Board or the secretary. The proxies will remain attached thereto.

26.2 Copies or extracts of such minutes will be signed by the chairman alone or by a member of the Supervisory Board together with the secretary.

Chapter VII.- Business Year, Distribution of Profits

27. Financial Year

27.1 The Company's financial year begins on the first day of January and closes on the last day of December of each year.

27.2 The General Partner draws up the balance sheet and the profit and loss account. The General Partner submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the Supervisory Board who shall make a report containing comments on such documents.

28. Adoption of Financial Statements

28.1 As soon as reasonably feasible after the end of the financial year, the General Partner shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn up in accordance with the Law in respect of the preceding financial year.

28.2 Those financial statements shall be submitted for adoption to the next coming annual general meeting of the Shareholders. The general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

29. Distribution of Profits

29.1 The unconsolidated audited profits, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

29.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall be compulsorily allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time.

29.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by the Articles, the General Partner shall propose that cash available for remittance be distributed.

29.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the General Partner with the approval of the general meeting of the Shareholders.

29.5 The General Partner may resolve to pay interim dividends subject to the conditions set forth by the Law.

Chapter VIII.- Dissolution, Liquidation

30. Causes of Dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency, bankruptcy, dissolution or winding-up of any of the Shareholders.

31. Liquidation

31.1 At the proposal of the General Partner, the Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by law.

31.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine their powers and their compensation.

31.3 After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed in accordance with article 29 of the Articles to the Shareholders pro rata to the number of the Shares held by them.

Chapter IX.- Applicable Law

32. Applicable Law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2004.

Subscription - Payment

The share capital has been subscribed as follows:

<i>Class A Shares:</i>			
LOG	10,638	Class A	Shares
Total: ten thousand six hundred thirty-eight Class A Shares	10,638	Class A	Shares
<i>Class B Shares:</i>			
IVG Immobilien AG	328,015	Class B	Shares
AXA RE	132,979	Class B	Shares
SCI VENDOME ACTIVITE	132,979	Class B	Shares
AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS	62,057	Class B	Shares
Total: six hundred fifty-six thousand thirty Class B Shares	656,030	Class B	Shares
Total: six hundred sixty-six thousand six hundred sixty-eight Shares	666,668		Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of one million and two Euro (EUR 1,000,002.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proven to the notary.

First Extraordinary General Meeting of Shareholders

The above Shareholders of LOG 1 SCA representing the totality of Shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

(1) The Company's address is fixed at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),
 (2) The following have been elected as members of the Supervisory Board for a maximum duration of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of Shareholders to be held in 2010:

* Mrs Catherine Baudhuin, born on 31 October 1963, at Brussels (Belgium), residing at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

* Mr Fabrice Meunier, born on 24 August 1968, at Sannois (France), residing at Coeur Défense - Tour B - La Défense 4 - 100 Esplanade du Général de Gaulle, F-92932 Paris la Défense Cedex (France);

* Mr Uwe Schmack, born on 25 August 1962, at Marburg a.d. Lahn (Germany), residing at Unter den Birken 25 D-53619 Rheinbreitbach (Germany); and

* Mr David Canals, born on 21 April 1968, at Barcelona (Spain), residing at Zanderstrasse 5/7, D-53177 Bonn (Germany).

(3) For the purposes of his activities as General Partner, the Shareholders unanimously resolve that the General Partner will receive from the Company a management fee to be determined between the Shareholders.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in Article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about thirteen thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. LOG, société anonyme, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg le 13 juillet 2004, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg et dont les statuts sont en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

ci-après l'«Actionnaire Commandité» ou «Actionnaire de Classe A»;

Ici représentée par Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

2. IVG Immobilien AG, une Aktiengesellschaft allemande, ayant son siège social au Zanderstrasse 5/7, D-53177 Bonn, Allemagne (inscrite au registre des Sociétés sous le numéro HRB 4148);

3. AXA RE, société anonyme de réassurance de droit français au capital de 312.879.200 EUR, ayant son siège social au 39, rue du Colisée, F-75008 Paris (France), inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 542 066 394 R.C.S. Paris;

4. SCI VENDOME ACTIVITE, société civile à capital variable de droit français au capital minimum de 240.000 EUR, ayant son siège social Coeur Défense, Tour B, La Défense 4, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, France, inscrite au registre des Sociétés à Nanterre sous le numéro 414 874 313 R.C.S. Nanterre, et

5. AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS, a sociedad anónima de droit espagnol au capital de 55.489.754 EUR, ayant son siège social 3, Via Roma, Palma de Mallorca (Espagne), inscrite au Registre de Commerce sous le numéro A07002967;

ci-après les «Actionnaires Commanditaires» ou «Actionnaires de Classe B» (chacun individuellement l'«Actionnaire Commanditaire» ou «Actionnaire de Classe B») et, avec l'Actionnaire Commandité ou Actionnaire de Classe A, les «Actionnaires».

IVG Immobilien AG est ici représentée par Maître Danielle Kolbach, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

AXA RE, SCI VENDOME ACTIVITE et AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS sont tous trois ici représentées par Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique), en vertu de procurations sous

seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une «Société en Commandite par Actions» de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Définitions

Filiale: lorsque ce terme est utilisé en référence à une personne déterminée, toute personne qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires contrôle ou est contrôlée par ou est sous le contrôle de la personne déterminée; pour la présente définition, une personne sera considérée contrôler une entité lorsqu'elle détient cinquante pour cent (50%) ou plus des titres donnant droit de vote;

Contribution en Capital: les Actionnaires, et tous ceux qui deviendront Actionnaires de la Société, pourront à tout moment, conclure un contrat. Ce contrat pourra notamment contenir la contribution totale de l'Actionnaire de Classe A et d'un Actionnaire de Classe B à acquérir des actions de classe A ou des actions de Classe B.

Titre II.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination

1.1 Il existe entre l'Actionnaire Commandité, les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions par la suite une société luxembourgeoise sous forme de «Société en Commandite par Actions» régie par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société aura pour dénomination LOG 1 SCA (la «Société»).

2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Gérant Commandité (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la commune de Luxembourg.

2.3 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Au cas où le Gérant Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Gérant Commandité.

3. Objet

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements;

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou guardian ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit au moyen de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.5.3 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.5.4 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.5.5 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre III.- Capital, Actions

5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million deux Euro (1.000.002 EUR) représenté

- par dix mille six cent trente-huit (10.638) actions d'Actionnaire Commandité (ci-après «actions de commandité» ou «Actions de Classe A»);

- par six cent cinquante-six mille six cent trente (656.630) actions d'Actionnaire Commanditaire (ci-après «actions de commanditaire» ou «Actions de Classe B»),

(les Actions de Classe A, ensemble avec les Actions de Classe B, sont repris ci-après comme les «Actions»), d'une valeur nominale d'un Euro cinquante Cents (1,50 EUR), chacune.

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée sur une Action sera versée. Le montant dudit compte prime d'émission sera à la libre disposition des Actionnaires.

5.3 Le nombre d'Actionnaire de la Société est limité à tout moment à 30 Actionnaires.

6. Capital autorisé

6.1 Afin de permettre la réalisation effective des obligations résultant des dispositions de toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société, la Société disposera d'un capital autorisé d'un montant maximum de seize millions d'Euro (16.000.000 EUR) pour émettre de nouvelles Actions de Classe A ou augmenter la valeur nominale des Actions de Classe A existantes pour un montant maximum d'un million deux cent mille Euro (1.200.000 EUR) et pour émettre de nouvelles Actions de Classe B ou augmenter la valeur nominale des Actions de Classe B existantes pour un montant maximum de quatorze millions huit cent mille Euro (14.800.000 EUR).

6.2 Ce capital autorisé a pour seul objectif de permettre la création d'Actions nouvelles de Classe A ou de Classe B à émettre ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions de Classe A ou de Classe B existantes en contrepartie et rémunération d'apports en numéraire effectués par les Actionnaires existants en exécution des appels de fonds auxquels le Gérant Commandité aura procédé conformément à toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société.

6.3 Jusqu'au 13 juillet 2009 au plus tard, et conformément aux engagements pris par le Gérant Commandité dans toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société, le Gérant Commandité pourra augmenter à tout moment le capital social dans les limites du capital autorisé, en une ou plusieurs fois, par émission ou non de nouvelles Actions de Classe A ou de Classe B aux Actionnaires actuels ou toutes autres personnes.

6.4 Ces nouvelles Actions de Classe A ou de Classe B pourront être souscrites, aux termes et conditions déterminés par le Gérant Commandité, tout en restant dans la stricte observance des conditions précisées par toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société.

6.5 Le Gérant Commandité peut décider en particulier d'émettre les nouvelles Actions de Classe A ou de Classe B avec prime d'émission. Le montant et l'affectation de cette prime d'émission seront déterminés à la discrétion du Gérant Commandité.

6.6 Le Gérant Commandité déterminera également la date d'émission et le nombre d'Actions de Classe A ou de Classe B devant être, le cas échéant, souscrites et émises. Il pourra procéder à cette augmentation sans délivrer aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les nouvelles parts à émettre.

6.7 Les droits attachés aux Actions nouvelles de Classe A ou de Classe B seront identiques à ceux attachés respectivement aux classes d'Actions déjà émises.

6.8 Le Gérant Commandité pourra déléguer à toute personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter des souscriptions et la réception des paiements pour les Actions nouvelles de Classe A ou de Classe B représentant tout ou partie des montants augmentés du capital social.

6.9 Le Gérant Commandité désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater authentiquement l'émission des Actions nouvelles de Classe A ou de Classe B et l'augmentation du capital, sur présentation des pièces justificatives de la décision du Gérant Commandité, en ce comprise la délégation de pouvoir, ainsi que les souscriptions et libérations des Actions nouvelles.

6.10 Lors de chaque augmentation du capital social de la Société effectuée par le Gérant Commandité dans les limites du capital autorisé, le montant du capital autorisé précisé à l'article 6.1 des Statuts sera considéré comme diminué du montant correspondant à cette augmentation. En conséquence, les montants précisés aux articles 5 et 6 des Statuts seront ainsi modifiés en vertu d'un acte notarié constatant l'augmentation de capital en vertu de l'article 6 des Statuts de la Société.

7. Forme des Actions

7.1 Les Actions sont émises exclusivement sous forme nominative.

7.2 Toutes les Actions nominatives seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque Actionnaire, son domicile réel ou élu, le nombre des Actions qu'il détient divisé entre les différentes catégories ainsi que le montant libéré sur chacune de ces Actions.

7.3 La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Actionnaires comme le propriétaire des Actions.

7.4 Au cas où un détenteur d'Actions nominatives ne fournirait pas une adresse à laquelle tous les avis et informations émanant de la Société pourront être envoyés, mention pourra en être faite sur le registre des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur d'Actions sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse qui pourra être portée au registre jusqu'à ce que pareil détenteur fournisse une autre adresse à la Société.

7.5 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

8. Transfert des Actions

8.1 En cas de transfert à un nouvel Actionnaire, la cession devra être réalisée conformément à l'article 8 des Statuts. Toute cession d'Actions devra être notifiée à la Société conformément à la Loi.

8.2 En cas de cession d'Actions de Classe B à une tierce partie, la cession sera soumise aux conditions suivantes:

8.2.1 Un Actionnaire (l'«Actionnaire Vendeur») voulant vendre tout ou partie de ses Actions de Classe A (les «Actions Offertes») devra notifier son intention (la «Notification de Cession») au Gérant Commandité en exposant les détails des Actions Offertes et du prix par Action de Classe B offert qu'il souhaite recevoir et qui devra être uniquement payé en numéraire (le «Prix de l'Action»). Le Gérant Commandité offrira, endéans les cinq (5) Jours Ouvrables de réception de la Notification de Cession, les Actions Offertes aux autres Actionnaires de Classe B proportionnellement à leurs parts respectives dans la Contribution en Capital. Les Actions Offertes seront proposées au Prix de l'Action et dans les mêmes termes et conditions que celles fournies dans la Notification de Cession (les «Termes de l'Accord») et l'offre sera ainsi émise en vue de son acceptation pour une période de trente (30) jours (y compris la période de cinq (5) Jours Ouvrables fourni au Gérant Commandité) (la «Clôture de l'Offre»). En absence d'acceptation expresse de l'offre avant la Clôture de l'Offre, les Actionnaires de Classe B seront considérés avoir refusé l'offre.

8.2.2 En cas d'acceptation de l'offre, chaque Actionnaire de Classe B notifiera au Gérant Commandité le nombre d'Actions Offertes pour lequel il l'accepte l'offre et si tous les Actionnaires n'acceptent pas l'offre, que l'Actionnaire de Classe B a l'intention d'acquérir des Actions Offertes supplémentaires.

8.2.3 Si les premières notifications reçues par le Gérant Commandité montrent que des Actionnaires de Classe B n'ont pas accepté l'offre pour toutes les Actions Offertes, le Gérant Commandité informera les Actionnaires de Classe B du nombre d'Actions Offertes acceptées par chacun et du nombre d'Actions de Classe B restant, endéans les trois (3) Jours Ouvrables de la réception de la dernière notification. Chaque Actionnaire de Classe B notifiera au Gérant Commandité le nombre d'Actions Offertes additionnelles, qu'il accepte d'acquérir endéans les trois (3) Jours Ouvrables.

8.2.4 Si l'ensemble des Actionnaires de Classe B n'accepte pas l'offre, les Actions Offertes seront vendues à ceux des Actionnaires de Classe B qui auront montré leur intention d'acquérir des Actions Offertes supplémentaires en vertu du paragraphe 8.2.3 à concurrence de leur Contribution en Capital, s'ils n'en conviennent pas autrement entre eux. Si seul un Actionnaire de Classe B accepte l'offre, toutes les Actions Offertes pourront être acquises par cet Actionnaire de Classe B.

8.2.5 Le Gérant Commandité notifiera, pas plus tard que la Clôture de l'Offre (laquelle pourra être étendue selon le paragraphe 8.2.3 ci-dessus) à l'Actionnaire Vendeur si les autres Actionnaires de Classe B ont accepté d'acquérir les Actions Offertes. L'Actionnaire Vendeur vendra les Actions Offertes aux Actionnaires de Classe B tel que notifié. Si les autres Actionnaires de Classe B décide de ne pas acquérir la totalité des Actions Offertes, l'Actionnaire Vendeur pourra les vendre librement à une tierce partie de bonne foi à condition que (i) cette vente soit réalisée dans les six (6) mois de la Clôture de l'offre, (ii) le prix par Action de Classe B à payer par la tierce partie ne soit pas inférieur à quatre-vingt-quinze pour cent (95%) du Prix de l'Action et que (iii) la vente soit réalisée conformément aux Termes de l'Accord.

8.2.6 Si le droit de la première offre est dûment exercé, l'Actionnaire Vendeur peut s'engager à (i) vendre aux autres Actionnaires de Classe B, selon les Termes de l'Accord les Actions Offertes endéans le mois de la Clôture de l'Offre et (ii) exécuter tout document rendant la vente valable et applicable envers la Société et les tierces parties.

8.2.7 Une vente, une affectation ou une cession doit au moins être de cinq pour cent (5%) de l'ensemble des Actions de Classe B.

8.2.8 En outre, au cas où l'Actionnaire Vendeur ne vend pas, n'affecte pas ou ne cède pas la totalité de ses Actions de Classe B, ce dernier devra en tout état de cause au moins détenir cinq pour cent (5%) de l'ensemble des Actions de Classe B de la Société.

8.3 Cession à une Filiale

Une vente et allocation ou une cession par un Actionnaire (un «Actionnaire Cédant») de ses Actions à une ou plusieurs Filiales (individuellement une «Filiale Cessionnaire») sera permise à condition que:

8.3.1 L'Actionnaire Cessionnaire assume les obligations restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur ou détenteur d'Actions (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Actionnaire Cédant conformément à une toute convention pouvant intervenir à tout moment entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société.

8.3.2 L'Actionnaire Cédant reste solidairement et indivisiblement tenu avec Filiale Cessionnaire de toutes obligations restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur ou détenteur d'Actions (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Actionnaire Cédant.

8.3.3 L'Actionnaire Cédant garantit de façon irrévocable et inconditionnelle envers la Société et le Gérant commandité, tel que convenu, l'accomplissement par la Filiale Cessionnaire, en bonne et due forme et en temps voulu, de toutes les obligations restantes en relation avec sa position de souscripteur ou détenteur d'Actions (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Actionnaire Cessionnaire et devra indemniser les parties à cet égard, dans les limites autorisées par la loi.

8.3.4 Dans le cas où une Filiale cessionnaire cesse d'être une Filiale de l'Actionnaire Cédant, la Filiale Cessionnaire vendra, affectera ou cédera en retour ses Actions à l'Actionnaire Cédant selon les mêmes termes et conditions.

8.4 Chaque Actionnaire s'engage à ne pas mettre en gage ou conférer des garanties sur les Actions qu'il détient.

8.5 Sauf consentement contraire du Gérant Commandité, une vente, une allocation ou une cession doit porter sur au moins (i) cinq pour cent (5%) de l'ensemble des Actions de la Société ou (ii) sur toute les Actions de la Société détenues par l'Actionnaire Cédant.

En outre, au cas où l'Actionnaire Cédant ne vend pas, n'affecte pas ou ne cède pas la totalité de ses Actions, ce dernier devra en tout état de cause au moins détenir cinq pour cent (5%) de l'ensemble des Actions de la Société.

8.6 De plus, dans le cas où une convention est intervenue entre, parmi d'autres, les Actionnaires et la Société, aucune vente, affectation ou cession d'Actions de Classe B ne deviendra effective tant et jusqu'à ce que le cessionnaire ou acquéreur marque son accord par écrit d'être lié par les termes d'une telle convention en exécutant un contrat d'adhésion confirmant qu'il est lié par les termes de cette convention.

Titre IV.- Gérance

9. Gérance

9.1 La Société sera gérée par LOG, une société anonyme de droit luxembourgeois (ci-après repris comme étant le «Gérant Commandité»), en sa qualité d'Actionnaire Commandité de la Société.

9.2 Le Gérant Commandité peut être révoqué uniquement en cas de fraude, faute lourde ou mauvaise conduite, par une résolution des Actionnaires titulaires de la majorité des votes.

9.3 Les Actionnaires Commanditaires ne pourront ni participer ni interférer dans la gestion de la Société.

10. Pouvoirs du Gérant Commandité

10.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Commandité aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et toutes opérations conformes à l'objet social.

10.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Actionnaires par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Commandité.

10.3 Le Gérant Commandité pourra notamment conclure pour la Société des contrats d'administration, d'investissements et de conseil et nommer un expert comptable indépendant pour auditer la Société.

11. Représentation de la Société

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant Commandité, représenté par ses représentants légaux ou par tout mandataire désigné conformément aux Statuts du Gérant Commandité. Aucun Actionnaire Commanditaire ne peut représenter la Société.

12. Responsabilités des Actionnaires

12.1 L'Actionnaire Commandité est responsable de toutes dettes et pertes ne pouvant être payées sur les actifs de la Société.

12.2 L'Actionnaire Commandité n'est cependant pas tenu envers les Actionnaires Commanditaires au remboursement des montants payés sur les Actions de Classe B.

12.3 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom et pour le compte de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre qu'en qualité de titulaires de droits d'Actionnaires dans les assemblées générales des Actionnaires et, à moins que la Loi n'en dispose autrement, ne seront tenus que de leurs mises dans la Société.

13. Délégation de pouvoirs du Gérant Commandité

13.1 Le Gérant Commandité pourra, à tout moment, nommer un représentant ou un agent de la Société tel que nécessaire pour les opérations et la gestion de celle-ci, à condition que les Actionnaires Commanditaires ne puissent agir pour le compte de la Société sans perdre le bénéfice de leur responsabilité limitée. Les représentants et agents ainsi nommés auront les pouvoirs et les devoirs leur conférés par le Gérant Commandité.

13.2 Le Gérant Commandité déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

14. Dissolution, Incapacité du Gérant Commandité

14.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour d'autres raisons il est impossible au Gérant Commandité d'agir.

14.2 Dans ce cas, le Conseil de Surveillance devra désigner un ou plusieurs administrateurs, Actionnaires ou non, jusqu'à ce que l'assemblée des Actionnaires soit convoquée.

14.3 Endéans le délai de 15 jours à dater de leur nomination, les administrateurs devront convoquer une assemblée générale des Actionnaires tel que stipulé à l'article 22 des Statuts.

14.4 Les administrateurs sont tenus de prendre tout acte requis par l'urgence et tout acte d'administration ordinaire jusqu'à ce que l'assemblée des Actionnaires nomme un ou plusieurs Gérant(s) Commandité(s).

14.5 Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Titre V.- Assemblée générale des Actionnaires

15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires

Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les Actionnaires de la Société. L'assemblée générale des Actionnaires délibérera uniquement sur les points qui sont de sa compétence en vertu des Statuts ou de la Loi.

16. Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la commune de Luxembourg à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de mai à 14h00 heures et pour la première fois en 2005. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera tenue le premier jour ouvrable suivant.

17. Autre Assemblée Générale

Le Gérant Commandité pourra convoquer d'autres assemblées des Actionnaires. L'assemblée devra être convoquée si des Actionnaires représentant un cinquième du capital de la Société le demandent.

18. Convocation

18.1 L'assemblée générale des Actionnaires est convoquée par le Gérant Commandité par voie de lettres recommandées comprenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyées aux Actionnaires à l'adresse telle qu'indiquée dans le registre des Actions, au moins 8 jours avant l'assemblée.

18.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

19. Présence et Représentation

19.1 Tout Actionnaire aura le droit d'assister et de prendre la parole lors des assemblées des Actionnaires.

19.2 Un Actionnaire est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale des Actionnaires par une autre personne, pour autant que ce dernier, Actionnaire ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télégramme, d'un télex, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

20. Vote

20.1 Chaque Action donne droit à une voix à son détenteur.

20.2 Les votes ont lieu à main levée ou par vote nominatif, à moins que l'assemblée des Actionnaires décide à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

20.3 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions de l'assemblée annuelle ou ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes, quelles que soient la portion du capital représentée.

20.4 En outre, aucune décision ne pourra être valablement prise par l'assemblée générale des actionnaires sans le consentement préalable et écrit du Gérant Commandité.

21. Assemblée générale extraordinaire

21.1 Une assemblée générale des Actionnaires pourra être convoquée pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société ou augmenter les engagements des Actionnaires.

21.2 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, les modifications apportées à l'objet et à la forme de la Société.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés, sous réserve de l'approbation du Gérant Commandité comme pour toutes décisions de l'assemblée générale des Actionnaires.

21.3 Néanmoins, les résolutions changeant la nationalité de la Société ou augmentant les engagements des Actionnaires ne pourront être adoptées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et, le cas échéant, des obligataires.

22. Procès-Verbaux

22.1 Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

22.2 Des copies ou extraits de ceux-ci devront être signés par le Gérant Commandité pour pouvoir être produits devant les tribunaux.

Titre VI.- Conseil de Surveillance

23. Conseil de Surveillance

23.1 Les opérations de la Société, et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non (le «Conseil de Surveillance»)

23.2 Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi.

23.3 Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant Commandité sur les points que le Gérant Commandité déterminera.

23.4 Les membres du Conseil de Surveillance ne recevront aucune compensation en relation avec leur appartenance au Conseil de Surveillance.

24. Election

24.1 Les membres du Conseil de Surveillance seront désignés par décision de l'assemblée des Actionnaires pour une durée maximale de six ans. Les Actionnaires Commandités fixeront leur nombre mais ce nombre ne peut être inférieur à 3. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera considéré comme étant élu pour une durée de 6 ans à partir de la date de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment et sans justification par décision de l'assemblée des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

24.2 Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance tombe en dessous de trois, le Gérant Commandité sera tenu de convoquer une assemblée des Actionnaires afin de remédier à cette vacance.

24.3 Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister à ses réunions, les membres restant pourront nommer une personne afin de remplacer provisoirement au remplacement de celui-ci ou de ceux-ci jusqu'à ce qu'il(s) soi(en)t à nouveau capable(s) de reprendre ses (leurs) fonctions.

25. Réunion du Conseil de Surveillance

25.1 Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président, Il choisira également un secrétaire, membre ou non du Conseil de Surveillance, lequel sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

25.2 Le Conseil de Surveillance se tiendra à Luxembourg sur appel du président. Une réunion du Conseil de Surveillance devra être convoquée à la demande de deux de ses membres.

25.3 Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais, en son absence, le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres présents lors de la réunion, un autre membre du Conseil de Surveillance comme président de cette réunion.

25.4 Les réunions du Conseil de Surveillance seront convoquées par lettre, télégramme, lettre faxée ou par email adressés à tous ses membres au moins 5 jours avant la réunion, sauf en cas d'urgence, dans ce cas, la nature de l'urgence sera précisée dans l'avis de convocation, laquelle indiquera également l'endroit de la réunion et l'ordre du jour.

25.5 Il pourra être renoncé aux formalités de convocation moyennant le consentement de chacun des membres du Conseil de Surveillance, donné par lettre, par télégramme, par lettre faxée ou par email. Un avis de convocation ne sera pas requis lorsque l'endroit et l'heure de la réunion auront été précisés dans une annexe précédemment approuvée par décision du Conseil de Surveillance.

25.6 Tout membre du Conseil de Surveillance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme ou d'une lettre faxée.

25.7 Le Conseil de Surveillance pourra délibérer ou agir valablement uniquement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

25.8 Toute décision du Conseil de Surveillance est adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présent ou représenté.

25.9 Un ou plusieurs des membres du Conseil de Surveillance pourront participer à ses réunions par vidéo conférence ou conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication permettant à plusieurs participants de communiquer simultanément les uns avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

25.10 Des résolutions circulaires, signées par la majorité des membres du Conseil de Surveillance auront le même effet et la même validité que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Ces résolutions peuvent résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

26. Procès-verbaux des Réunions

26.1 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et par un membre du Conseil de Surveillance ou le secrétaire. Les procurations y resteront attachées.

26.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux seront signées par le président ou par un membre du Conseil de surveillance et le secrétaire.

Titre VII.- Exercice Social - Comptes Annuels

27. Exercice Social

27.1 L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

27.2 Le Gérant Commandité établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, au Conseil de Surveillance qui commentera ces documents dans son rapport.

28. Approbation des Comptes Annuels

28.1 Aussi vite que possible après la fin de l'exercice social, le Gérant Commandité fournira aux Actionnaires une copie des comptes annuels audités de l'exercice précédent, établis conformément à la Loi.

28.2 Ces documents financiers seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale des Actionnaires, qui les examinera et, si elle l'estime opportun, les approuvera.

29. Droit de distribution des Actions

29.1 Les profits audités non consolidés, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituera le bénéfice net de la Société pour cette période.

29.2 Du bénéfice annuel net ainsi déterminé de la Société, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de celle-ci aura atteint

dix pour cent (10%) du capital social de la Société, augmenté ou réduit, tel que repris à tout moment à l'article 5 des Statuts.

29.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour être distribués et où la Loi et les Statuts l'autorisent, le Gérant Commandité pourra proposer que les fonds disponibles restant soient distribués.

29.4 La décision de distribuer des fonds et la fixation du montant de cette distribution sera prise par le Gérant Commandité avec l'approbation de l'assemblée générale des Actionnaires et tel qu'il pourrait être stipulé dans un Pacte d'Actionnaires.

29.5 Le Gérant Commandité est autorisé à verser des acomptes sur dividendes sous réserve des conditions établies par la Loi.

Titre VIII.- Dissolution - Liquidation

30. Causes de Dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite, de dissolution ou de liquidation de l'un des Actionnaires.

31. Liquidation

31.1 Sur proposition du Gérant Commandité, la Société pourra être dissoute par une décision des Actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité qu'en cas de modification des présents Statuts, sous réserve de dispositions légales contraires.

31.2 Une fois la Société dissoute, il sera procédé à la liquidation par les soins de un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales) nommées par les Actionnaires, lesquels détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

31.3 Après paiement de toutes les dettes et les charges à l'encontre de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera distribué aux actionnaires conformément à l'article 30 des Statuts au prorata du nombre d'Actions détenues par chacun d'eux.

Titre IX.- Loi Applicable

32. Loi Applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Actions de Classe A:

LOG	10.638	Actions de Classe A
Total: dix mille six cent trente-huit Actions de Classe A	10.638	Actions de Classe A

Actions de Classe B:

IVG Immobilien AG	328.015	Actions de Classe B
AXA RE	132.979	Actions de Classe B
SCI VENDOME ACTIVITE	132.979	Actions de Classe B
AXA AURORA IBERICA, S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS	62.057	Actions de Classe B
Total: six cent cinquante-six mille trente Actions de Classe B	656.030	Actions de Classe B
Total: six cent soixante-six mille six cent soixante-huit Actions	666.668	Actions

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme d'un million deux Euros (1.000.002 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Assemblée générale extraordinaire

Les Actionnaires ci-dessus de la Société en Commandite par Actions LOG 1 SCA, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1) L'adresse de la Société est fixée 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- 2) Sont appelés aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de l'année 2010:
 - * Melle Catherine Baudhuin, née le 31 octobre 1963, à Bruxelles (Belgique), demeurant 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 - * M. Fabrice Meunier, né le 24 août 1968, à Sannois (France), demeurant Coeur Défense - Tour B - La Défense 4 - 100 Esplanade du Général de Gaulle, F-92932 Paris la Défense Cedex (France);
 - * M. Uwe Schmack, né le 25 août 1962, à Marburg a.d. Lahn (Allemagne), demeurant à Unter den Birken 25 D-53619 Rheinbreitbach (Allemagne); et
 - * M. David Canals, né le 21 avril 1968, at Barcelone (Espagne), demeurant à Zanderstrasse 5/7, D-53177 Bonn (Allemagne).
- 3) Pour ses activités de gérant Commandité, les Actionnaires décident unanimement que le Gérant Commandité recevra de la Société une rémunération de gestion à déterminer entre les Actionnaires.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi ont été observées.

Frais

Les personnes ci-avant nommées déclarent que les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution n'excéderont pas treize mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants pré mentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, D. Kolbach, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, vol. 144S, fol. 52, case 2. – Reçu 10.000,02 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

J. Elvinger.

(073497.3/211/960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

LINEA 3 AMEUBLEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I., route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 43.271.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072337.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

DBST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 94.830.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072339.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

MGE-RB EUROPE (HOLDING 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 96.297.

EXTRAIT

Le 7 juin 2004, McArthur GLEN EUROPE HOLDING LIMITED, LLC, une société régie par le droit de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, États-Unis d'Amérique, a cédé toute sa participation dans MGE-RB EUROPE (HOLDING 2), S.à r.l., consistant en deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie B, à MGE PARNDORF, LLC, une société régie par le droit de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Pour MGE-RB EUROPE (HOLDING 2), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072607.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ENTREPRISE VALENTIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 90.754.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072340.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

MAXIM PASTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 23-25, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 72.744.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072344.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.645.

Le bilan au 31 décembre 2003 accompagné de son erratum, enregistrés à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

B. Ermiti / P. Visconti

Mandataire Commercial / Sous-Directeur Principal

(072374.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FANOPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 9a, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.264.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 10 juin 2004

L'assemblée était ouverte à 15 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Séverine Desnos. Le président a désigné comme secrétaire Mademoiselle Nadège Brossard et l'assemblée a élu Madame Marina Valvasori, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.000 actions étaient représentées et donc l'assemblée peut discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation du rapport du Commissaire aux Comptes.

2. Présentation des comptes annuels portant sur l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003: le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes.

3. Décision quant à l'affectation des résultats de l'exercice.

4. Décision quant à la décharge à conférer aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

5. Transfert du siège social.

6. Renomination et élection du conseil d'administration.

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 ont été présentés à l'Assemblée.

Les décisions suivantes ont été prises sur les points 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour:

2. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003: le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes ont été unanimement approuvés.

3. Le compte de résultat pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003 accuse une perte de EUR 30.531,78 que l'Assemblée a décidé de reporter.

4. Les actionnaires ont unanimement accordé la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

5. Le siège social sera transféré du 10, rue Guillaume Capus, L-1314 Capus au 9a, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

6. Les administrateurs suivants:

- Jochum Pihl, demeurant au 9a, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

- Thorvald Ranta,

- Ing-Marie Nordgren, demeurant au 9a, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

ont été réélus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 17 h 30.

S. Desnos / N. Brossard / M. Valvasori

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072356.3/759/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

HOEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 18A, route Sainte Anne.

R. C. Luxembourg B 82.292.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072368.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

CONDORCET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 9, Am Scheerleck.

R. C. Luxembourg B 83.526.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072369.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

PACKAGING TECHNOLOGY PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 88.945.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale statutaire tenue le 18 juin 2004

«Les actionnaires réunis en assemblée plénière décident à l'unanimité de la continuation des activités de la société en dépit de la perte de plus des trois quarts du capital social.»

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072515.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

STATION LAZZARINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6430 Echternach, 1, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 95.058.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072370.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FEUER & STEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6941 Niederanven, 33, rue de Münsbach.
R. C. Luxembourg B 55.751.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072371.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SOLETUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5942 Itzig, 3, rue D. Zahlen.
R. C. Luxembourg B 78.318.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072372.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

KREMER JAENGI & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 1, rue Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 46.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(072373.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SCOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 61.298.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(072406.3/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

BARGUZIN PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.481.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 juillet 2004

Première résolution

(Omissis)

Deuxième résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Claudio Bacceli de sa fonction de président du Conseil, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

Le conseil coopte comme nouveau président du Conseil, avec effet immédiat, Monsieur Luca Checchinato, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Reprendre les résolutions de l'acte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072421.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

D.C.H.I. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 69.272.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072423.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

INVESTEC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 360.458.640,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 52.359.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un rapport des gérants, daté du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072442.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FOUR EAGLES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.464.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072435.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

INVESTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 49.841.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072444.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

POLITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.771.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2004.

Signature.

(072498.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

POLITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.771.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2004

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour la société

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072532.1//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

54138

ISR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 49.866.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072445.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ITALIAN LUXURY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.004.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un rapport des gérants, daté du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072446.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

L'ESCALIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.627.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- Le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072448.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

PEIPERITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.536.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(072724.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

LETI SENEGAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 33.227.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072449.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

MAIFREN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 71.618.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- Le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072451.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072470.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG SCS, Société en commandite simple.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.662.

—
Extract from the incorporation instrument of FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG SCS

1. Partners

- Limited partner: FOSSIL INC., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, New Castle County, Wilmington DE, 19805, United States of America; and

- Unlimited partner: FOSSIL HOLDINGS LLC, a limited liability company formed under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, United States of America;

2. Name of the company: FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG SCS (the «Company»).

3. Corporate object

«The Company's purpose is to take participations and interests in any Luxembourg or foreign companies that are part of the FOSSIL group of companies; to grant solely to one of its direct or indirect wholly owned subsidiaries, any

loans, advances or guarantees; and to acquire through contributions, firm purchases or options, or in any other way any intellectual property rights, patents, and trade marks licenses and generally to hold, to license the right to use it exclusively to one of its direct or indirect wholly owned subsidiaries, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, to subcontract the management and development of those rights, trade-marks, license.

The Company can perform all operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

4. Registered office

The Company has its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

5. Managers: nature and limit of their powers

The Company is managed by at least one manager. Where more than one manager is appointed, the managers form a board of managers. The manager(s) need not be shareholders of the Company. A sole manager has all the powers of a board of managers.

In the case of sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate their power for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company (but cannot be limited shareholder), provided that in any event, such ad hoc agent(s) shall inform any third-party of the extent of his (their) specific mandate(s).

Are appointed managers of the Company on the date of its incorporation, for an unlimited duration:

- Mr Michael W. Barnes, residing at 2280 N. Greenville Avenue, Richardson, TX 75082, USA;
- Mr Thomas R. Tunnel, residing at 2280 N. Greenville Avenue, Richardson, TX 75082, USA.

6. Share capital nature of the contributions

The Company's capital is set at EUR 18,502.- (eighteen thousand five hundred and two euro) and is represented by 18,502 (eighteen thousand five hundred and two) shares of EUR 1.- (one euro) each, including 18,500 (eighteen thousand five hundred) limited shares and 2 (two) unlimited shares.

7. Duration

The Company is constituted on 27 August 2004 and is formed for an unlimited duration.

Suit la traduction française:

Extrait de l'acte de constitution de la société FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG SCS

1. Désignation des associés

- Associé commanditaire: FOSSIL INC., société soumise aux lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, New Castle County, Wilmington DE, 19805, Etats-Unis d'Amérique; et
- Associé commandité: FOSSIL HOLDINGS LLC, société à responsabilité limitée soumise aux lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique;

2. Dénomination sociale: FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG SCS (la Société).

3. Objet social

L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts dans toutes sociétés luxembourgeoises ou toutes sociétés étrangères faisant partie du groupe de sociétés FOSSIL; d'octroyer exclusivement à ses filiales détenues directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de toute autre manière, tous droits de propriété intellectuelle, tous brevets, marques, licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera appropriés, et plus généralement les détenir et accorder des licences, vendre ou en disposer, en tout ou en partie, à ses filiales détenues directement ou indirectement, aux conditions que la Société jugera appropriées; de sous-traiter la gestion et le développement de ces droits, marques, brevets et licences.

La Société peut réaliser toutes opérations, en relation directe ou indirecte avec les activités précitées aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

4. Siège social

La Société a son siège social situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

5. Gérants: nature et limite de leurs pouvoirs

La Société est gérée par au moins un gérant. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Dans l'hypothèse où il y aurait un gérant unique, celui-ci disposerait de tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Dans le cas où un seul gérant serait nommé, la signature de ce seul gérant engagera la Société. Dans le cas où plusieurs gérants seraient nommés, la Société sera engagée par [la seule signature d'un gérant/la signature conjointe de deux gérants].

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc qui ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société (mais qui ne peuvent pas être des associés commanditaires), à condition toutefois que de tel(s) agent(s) ad hoc informent tout tiers de l'étendue de son ou ses mandat(s) spécifique(s).

Sont nommés gérants de la Société à la date de sa constitution, pour une durée illimitée:

- M. Michael W. Barnes, résident au 2280 N. Greenville Avenue, Richardson, TX 75082, USA;
- M. Thomas R. Tunnel, résident au 2280 N. Greenville Avenue, Richardson, TX 75082, USA.

6. Capital social et nature des apports

Le capital social de la Société est fixé à EUR 18.502,- (dix-huit mille cinq cent deux euros), et est représenté par 18.502 (dix-huit mille cinq cent deux) parts de EUR 1,- (un euro) chacune, dont 18.500 (dix-huit mille cinq cents) parts d'associé commanditaire, et 2 (deux) parts d'associé commandité.

7. Durée de la Société

La Société est constituée le 27 août 2004 et est formée pour une durée illimitée.

FOSSIL HOLDINGS LLC / FOSSIL INC.

R. Collin / C. Frérot

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00794. – Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072596.3/000/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATION AUDIOVISUEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 46.822.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00420. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072480.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SOFIPA S.A., SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 59.127.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00422. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072483.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

INTERNATIONAL CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 56.180.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

Signature.

(072677.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

COOL CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.-F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 90.549.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

Signature.

(072539.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

UTIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 15.688.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072489.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

VAL DE LA PETRUSSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 70.236.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072491.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ROLACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 15.478.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROLACO HOLDING S.A.

Société Anonyme

P. Jeanbart / N. G. Homsy

Administrateur / Administrateur

(072548.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

ROLACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 15.478.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 juillet 2004

Sixième résolution

Le mandat du Commissaire de Surveillance, ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, Luxembourg, est renouvelé pour une période d'une année prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

ROLACO HOLDING S.A.

Société Anonyme

P. Jeanbart

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072549.3/045/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

WATERFRONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 49.883.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072494.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

WORLD WATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.261.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:
- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072496.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

KORDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.938.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2002 de la Société que les pertes de la société atteignent 50% du capital social. Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072533.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

HIMAMIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 72.500.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 6 août 2004, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- les mandats d'administrateur de CORPORATE MANAGEMENT CORP., ayant son siège social au Road Town, Tortola, BVI, de CORPORATE COUNSELORS LTD., ayant son siège social au Road Town, Tortola, BVI et de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD., ayant son siège social au Road Town, Tortola, BVI, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072606.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

YORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 53.862.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072497.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

NORDISK AVIATION PRODUCTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 54.432.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2004 que:

- le siège social de la société est transféré au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072537.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

WERTHEIM & PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 76.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(072544.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.
